

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 22 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux février à 18 h 00, le **Conseil d'Administration** du CCAS de Saint-Morillon, **dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence** de Monsieur BENESE, Président du CCAS.

Étaient présents : Mmes BOURGADE, BRON, BROUARD, FLOTTES, DUVOID, HARRIS, PICHEVIN, Mrs BENESE et MONDOU.

Excusés : Mme FILLON, Mme GUERIN donne pouvoir à Mme BOURGADE, M. GUIPOUY donne pouvoir à Mme BROUARD, Mme PELISSIER donne pouvoir à Mme FLOTTES, Mme PONTENS donne pouvoir à Mme BRON.

Absents : Mr GOUVERNEUR

Secrétaire de séance : Mme BRON

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 20 DECEMBRE 2016

Madame PICHEVIN demande à ce que le point n°3 **ATTRIBUTIONS D'AIDES** soit *modifié* sur le compte-rendu consultable. Elle souhaite que le montant attribué et le vote apparaissent. Le compte-rendu est donc modifié comme suit :

**3 . Une aide exceptionnelle pour un montant de 2200 € est attribuée**  
**Le conseil approuve cette aide à l'unanimité**

Le compte-rendu est approuvé.

1 abstention : Dolorès PICHEVIN

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

**Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016**, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des **comptes de tiers ainsi que les états de l'actif**, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

**Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016**, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement **ordonnés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre** qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié

conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### 3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Madame BROUARD prend la parole et présente le compte administratif 2016 du **CCAS qui s'établit de** la manière suivante :

#### - FONCTIONNEMENT

Recettes : 16 511.14 €

Dépenses : 13 349.31 €

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 3 161.83 €

Le Conseil d'administration **VOTE à l'unanimité** le Compte Administratif 2016

### 4. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Il est proposé d'accorder** des subventions aux différentes associations qui contribuent à aider les habitants de la commune.

Soit :

Le secours populaire

Le secours catholique

**Les restos du cœur**

**Avant de prendre une décision quant à l'attribution d'une éventuelle aide financière, il est demandé d'adresser un courrier à chacune de ces associations, afin de connaître le nombre de Saint-morillonnais bénéficiant d'aide régulière auprès de ces structures.**

### 5. VOTE DU BUDGET 2017

Le budget primitif 2017 **s'équilibre de la façon suivante** :

FONCTIONNEMENT – Recettes et dépenses 21 930 €

Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère général : 15 **130 €**

Chapitre 65 Autres charges de gestion : 6 **800 €**

Recettes :

Chapitre 002 Excédent antérieur reporté : 9 **030.19 €**

Chapitre 74 Dotations et participations : 12 **899.81 €**

Le Conseil d'administration vote le budget primitif 2017 du CCAS à **l'unanimité** par chapitre.

## 6. AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016, **statuant sur l'affectation** du résultat en fonctionnement, le conseil d'administration **décide d'affecter les résultats** comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT SUR LE BP 2017	FONCTIONNEMENT
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016	16 511.14 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016	13 349.31 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016	3 161.83 €
EXCEDENT CUMULE	5 868.36 €
RESULTAT CUMULE EN FONCTIONNEMENT	9 030.19 €

Vote :

Approuvée à l'unanimité

## 7. BILAN DES AIDES ATTRIBUEES PAR LA COMMISSION D'ETUDE POUR LES DOSSIERS DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES

La commission s'est réunie le 03 février 2017 afin de traiter un dossier.

Avaient été attribué :

- 100 € de bons carburant
- 100 € de bons alimentaires
- Une aide pour frais de garderie/cantine de 141,37 €

## 8. BILAN DES MANIFESTATIONS 2016

Repas des aînés à Mazères : 42 participants – 2 **078 €** (repas + transport)

Sortie Aquarium de la Rochelle : 50 participants – **715 €** (transport)

Boum des CM2 : 15 enfants – **228.84 € (livres)**

Sortie Zoo de la Palmyre : 26 participants – **710 € (transport)**

**Bougie d'hiver** : environ 80 personnes – **386.99 € (vin chaud, subvention asso, éclairage vitraux) / Dons perçus : 135.50 €**

Noël des enfants : 200 enfants – 2 **142.66 € (livres, spectacle)**

Noël des aînés : 77 colis – 1 **243.18 €** (colis, goûter, animation)

Sorties cinéma avec le CCAS de Léognan : 7 sorties, une moyenne de 9 participants

**Il est proposé d'établir et d'envoyer aux personnes de plus de 65 ans, un « flash » CCAS** pour rappeler le fonctionnement et les manifestations organisées par le CCAS.

## 9. ARRET DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

9 Mars : **Repas des aînés au Grain d'Folie**

17 Avril : **Chasse aux œufs**

21 Mai : 1<sup>ère</sup> sortie organisée

06 juillet : Boum des CM2

Octobre (pas de date arrêtée) : 2<sup>ème</sup> sortie organisée

15 décembre : **Les Bougies d'hiver**  
18 décembre : Noël des enfants  
21 décembre : Noël des aînés

Madame PICHEVIN demande à ce que des réunions de préparation avec les agents **techniques soient prévues avant chaque manifestation, et également qu'il y ait une personne** référente du CCAS désignée pour chaque évènement.

Le calendrier sera donc adressé aux différents services de la Mairie pour une meilleure communication et organisation, et une réunion de préparation aura lieu avec le responsable.

#### 10. QUESTIONS DIVERSES

**Madame BRON demande s'il existe un service de transport pour les personnes âgées** devant se rendre à des rendez-vous médicaux, par exemple.

- La Communauté de Communes de Montesquieu propose un service sur demande. Il est proposé de mettre en avant plusieurs informations sur les différents services proposés.

**L'ordre du jour** étant épuisé, la séance est levée à 20h35.